WATSON, WM—
No 6995 Pour taxes de ville de l'année 1910
Montant à ... $13 80
Une portion de terre améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans désigné comme ilet No 1146 borné par les rues France, Mazant, M... et Tonti.

WOOLINGHAM, JULES E—
No 6996 Pour taxes de ville de l'année 1910
Montant à ... $11 50
Quatre lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans désignés comme lots Nos 1 à 4 dans l'ilet No 1221 borné par les rues Port, St Ferdinand, Painters et Vertus, mesurant 26 pieds de face à la rue Port sur 131 pieds de profondeur.

WILTZ, P. S. Suc—
No 6998 Pour taxes de ville de l'année 1910
Montant à ... $1 73
Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans désigné comme lot No — dans l'ilet No 2630 borné par les rues Indépendance, Congrès, Bouvart et Foy.

WALSH, JOS.—
No 7234 Pour taxes de ville de l'année 1910
Montant à ... $10 36
Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans désignée comme l'ilet No 3269 borné par les rues Français, Champs Elysées, Lombard et Virginie.

WEBER, HY P. J.—
No 7235 Pour taxes de ville de l'année 1910
Montant à ... $1 72
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle Orléans désigné comme lot No 8 dans l'ilet No 3617 borné par la rue Français, la Plantation Hook ... et les rues Brutus et Monroe, mesurant 32 pieds de face à la rue Français sur 122 pieds de profondeur.

WEBER, HY P. J.—
No 7236 Pour taxes de ville de l'année 1910
Montant à ... $1 72
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans désigné comme lot No 9 dans l'ilet No 3617, borné par la rue Français, la Plantation Hook ... et les rues Brutus et Monroe, mesurant 32 pieds de face à la rue Français sur 122 pieds de profondeur.

WEIR, Mme AMOS S.—
No 7302 Pour taxes de ville de l'année 1910
Montant à ... $50 60
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent situé dans le 4me district de la ville de la Nouvelle Orléans désigné comme lot No A dans l'ilet No 265 borné par les rues Jackson, Baronne, Brainard et Joséphine, mesurant 21 pieds de face à la rue Jackson sur 111 pieds de profondeur sur une ligne de côté et 118 pieds de profondeur sur l'autre ligne de côté avec une mesure de 29 pieds dans le fond.

WHELAN, CHAS PATK.—
No 7550 Pour taxes de ville de l'année 1910
Montant à ... $56 80
Quatre lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 5me district de la ville de la Nouvelle Orléans désignés comme lot No 1 à 4 ... ilet No 9.., borné par les rues Atlantic, E...a, Evaline et l'avenue Pachoude ... mesurant 93 pieds 8 pouces de face à l'avenue ...ique sur 126 pieds de profondeur.

...LIAMS, CHAS. MARY et C.
...13 Pour taxes de ville de l'année 1910
... $4 60
...lot de terre et améliorations qui s'y ... dans le 5me district de la ville de la ...e Orléans, désigné comme lot No 12 ... ilet No 21.. borné par les rues Socrates, ... Lamarque mesurant 3.. ...de face à la rue Socrates sur 127 pieds ...ofondeur.

...LIAMS, Mme BENJ. F.—
...21 Pour taxes de ville de l'année 1910
... $2 07
...portion de terre et améliorations qui s'y ... dans le 5me district de la ville de la ...e Orléans désignée comme lot No 12 ... dans l'ilet No 2.. borné par les rues Farragut, Newton, De Armas et Nelson, mesurant 25 pieds de face à la rue Farragut ... 110 pieds de profondeur.

WILLIAMS, J. E.—
No 7741 Pour taxes de ville de l'année 1910
Montant à ... $16 10
Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 6me district de la ville de la N... Orléans désignée comme parties des lots 10 et 11 dans l'ilet No 258, borné par les rues Valence, Camp, Chestnut et Bordeaux, mesurant 30 pieds de face à la rue Valence sur 120 pieds de profondeur.

WILLIAMS, BENJ.—
No 7951 Pour taxes de ville de l'année 1910
Montant à ... $9 20
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 6me district de la ville de la Nlle Orléans, désigné comme lot No 10 dans l'ilet No 37, Greenville, borné par les rues Audubon, Général Hood, Wall et Broadway, mesurant 30 pieds de face à la rue Audubon sur 120 pieds de profondeur.

WILLIAMS, Mme NANIE B.—
No 8017 Pour taxes de ville de l'année 1910
Montant à ... $13 80
Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 6me district de la ville de la Nlle Orléans, désignés comme lots 7 et 8 dans l'ilet No 126 Burtheville, borné par les rues Calhoun, Barr..., Henry Clay et Prieur, mesurant chacun 25 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue Calhoun sur 115 pieds 9 pouces de profondeur.

WEIBELT, ADAM C.—
No 7620 Pour taxes de ville de l'année 1910
Montant à ... $4 14
Trois lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 5me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme lots Nos 21 à 23 dans l'ilet No 1, borné par les rues Farragut, Newton, De Armas et Nelson, mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Farragut sur 110 pieds de profondeur.

WARREN, JACOB—
No 7840 Pour taxes de ville de l'année 1910
Montant à ... $6 90
Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 6me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désignée comme 1/3 ou partie du lot D. dans l'ilet No 542, borné par les rues Franklin, Liberté, Valence et Cadiz, mesurant 30 pieds de face à la rue Franklin sur 90 pieds de profondeur.

WILSON, GEO. W.—
No 7789 Pour taxes de ville de l'année 1910
Montant à ... $35 10
Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 6me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désignée comme partie des lots Nos 18 à 22, dans l'ilet No 434, borné par les Carondelet, Marengo, Baronne et Milan; mesurant 60 pieds de face à la rue Carondelet sur 121 pieds de profondeur.

WEST, Suc. REUBEN—
No 8119 Pour taxes de ville de l'année 1910
Montant à ... $1 15
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 7me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme lot No 9 dans l'ilet No 21, borné par les rues Levée, Mullanphy, Lake et Wall, mesurant 29 pieds de face à la rue Levée sur 100 pieds de profondeur.

WALL, WM W.—
No 4153 Pour taxe de ville de l'année 1909
Montant à ... $3 30
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 6me district de la ville de la Nlle Orléans, désigné comme lot No 24 dans l'ilet borné par la Place Belmont, les rues Robertson, Magnolia et l'avenue Louisiane, mesurant 30 pieds de face à la Place Belmont sur 103 pieds 4 pouces 10 lignes de profondeur avec une mesure de 21 pieds 2 pouces 7 lignes dans le fond.

WALL, WM W.—
No 4146 Pour taxes de ville de l'année 1909
Montant à ... $2 20
Une portion et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans désignée comme balance de l'ilet, No 722 borné par les rues Lesseps, Claiborne, France et Derbigny.

ZODIAC CORPORATION Ltd.—
No 4200 Pour taxes de ville de l'année 1909
Montant à ... $66 00
Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 1er district de la ville de la Nouvelle Orléans, désignée comme lots Nos 1 à 5 D et 1 à 5 E, dans l'ilet No 735, borné par les rues Cortes, Banks, Scott et Baudin. Lots Nos 1 à 5 D mesurant 100 pieds de face à la rue Cortes sur 25 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Cortes et Banks. Lot Nos 1 à 5 E mesurant 22 pieds 11 pouces de face à la rue Cortes sur 100 pieds de profondeur.

ZODIAC CORPORATION, Ltd.—
No 4201 Pour taxes de ville de l'année 1909
Montant à ... $26 40
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 1er district de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme lot 1 à 5 C, dans l'ilet No 725, borné par les rues Banks, Scott, Cortes et Baudin; mesurant 25 pieds de face à la rue Banks sur 100 pieds de profondeur.

Audit jour de vente, je vendrai telles portions de chacune des propriétés spécifiées que me désignera chacun des débiteurs, et dans le cas où ledit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de ladite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par ledit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété, et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

OTTO F. BRIEDE, Trésorier.
Septembre 12, 19, 26—Octobre 3, 12

## Avis aux créanciers hypothécaires pour la Ville de la Nouvelle-Orléans.

Bureau du Trésorier de la Ville de la Nlle Orléans, Nlle Orléans, 12 septembre 1911.

Conformément à la section 63 de l'acte No 85 de 1888 et des ordonnances municipales pourvues, avis est par le présent donné à toutes les personnes qui ont des hypothèques sur les propriétés foncières situées dans la Ville de la Nouvelle Orléans, paroisse d'Orléans, sur lesquelles n'auraient pas été acquittées les taxes de l'année 1910 et des années précédentes que je commencerai la vente à la porte de la Maison de Cour le LUNDI 16 Oct 1911 et que nombre de portions de ces propriétés délinquantes sont maintenant annoncées dans ce journal, conformément à la loi, préparatoire à ladite vente. L'attention des créanciers hypothécaires est appelée spécialement sur ces annonces de ventes pour taxes, et ils sont prévenus d'avoir à prendre avant la vente telles mesures qu'ils jugeront nécessaires pour protéger leurs intérêts.

OTTO F. BRIEDE, Trésorier.
Septembre 12, 19, 26—Octobre 3, 12

## AVIS DE SUCCESSIONS.

**Succession de William Harvey.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 97 382—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il y en a) qu'ils ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par Mme Mary Harvey, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — Dart, Kernan & Dart, avocats.
20 sept—20 24 29

**Succession de Robert Cox**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 96 310—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il y en a) qu'ils ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte présenté par J. P. Cordill, administrateur et curateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—C. C. Friedrichs, avocat.
23 sept—23 27—oct 2

## AVIS DE SUCCESSIONS

**Succession de Henry C. Gambel**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 98 190—Division E—Attendu que Mme Rosa Dreyfous, veuve de Cornelius Gambel, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henry C. Gumbel, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Dinkelspiel, Hart & Davey, avocats.
26 sept—26 30—oct 7

**Succession de James O. Laughlin**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 98 744—Division B—Attendu que Mme James O. Laughlin a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James O. Laughlin, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—H. W. Robinson, E. M. Stafford, avocats.
26 sept—26 30—oct 5

**Succession de Victor Lasalle et épouse.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 94,093—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il y en a) qu'ils ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par Mlle Lydia Lasalle, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—P. M. Miller, avocat.
22sept—22 26—oct 1

**Succession de Jean Geffre.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 96 605—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il y en a) qu'ils ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par James P. Cordill, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour — THOMAS CONNELL, Greffier —C. C. Friedrichs, avocat.
22 sept—22 26—oct 1

**Succession de Oregon W. Long.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 98,133.—Division D.—Attendu que Mme Norma Johnston, veuve de Oregon W. Long, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Oregon W. Long, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — W. A. Wenck, avocat.
21 sept—21 25 30

VENTES A L'ENCAN — VENTES A L'ENCAN.

## Fitzpatrick & Company.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Attention Marchands.

## $15,000--Fonds et Installation du Magasin Bon Marché

Coin des rues Claiborne et Ste-Anne
A L'ENCAN EN BLOC
MERCREDI, 27 Sept, à 10:30 A. M., sur les Lieux.
No ... Cour Civile de District, Division E.

Conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, daté du et signé à la Nouvelle Orléans le 15 sept., rendu dans l'affaire de la S. & J. Katz & Co vs la Bon Marché Co Ltd sous le susdit numéro à moi dirigé, je vendrai à l'encan au plus haut enchérisseur tout le fonds et toutes les installations de la susdite Bon Marché Co. Ltd à la susdite date selon l'inventaire enregistré qui se compose en partie comme suit.

Bel assortiment de Tissus, étoffes pour Robes de tous genres, de toutes descriptions, Marchandises de fonds, qualités ordinaire, moyenne et fine, et tout ce que comprend un assortiment de Notions, Modes, Articles pour modes de toutes descriptions. Fournitures complètes pour dames, Bonneterie, Lingerie, Linge de dessous, Jupes, Robes, Corsets, Jacquettes, Manteaux, Costumes, Manteaux, Gants, Rubans, Dentelles, Broderies, Garnitures pour robes, etc. Articles de tous genres pour enfants, jeunes filles et jeunes personnes, Couvertures, Courtepointes, Cravates, Couvertures de table, Litterie, Mousquitaires, Toiles, Articles de ménage, etc. Articles pour hommes et fournitures de toutes descriptions, tels que Bonneterie, Linge de dessous, Chapeaux, Cols, Vêtements, Cravates, etc.

Un bel assortiment de "silent salesman" bureaux, vitrines, comptoirs, étagères, coffre-fort en fer, tables, etc.

Conditions—Comptant dans les vingt-quatre heures suivantes et un dépôt immédiat soit comptant ou un chèque certifié de vingt pour cent du montant de la vente sur l'adjudication.

HARRY W. FITZPATRICK, Encanteur, bureau 404 rue Carondelet.
T. W. DANZIGER, Receveur, bureau 134 rue Carondelet.
A. D. Danziger, avocat du receveur, bureau 208 L. & L. & G. Bg.
16 sept—16 17 24 27

## Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

POUR EFFECTUER UN PARTAGE.

PROPRIETE DE CHOIX DU QUATRIEME DISTRICT

—COMPRENANT—

L'Emplacement de Commerce de Valeur, 2423 Rue Dryades, Faisant Face au MARCHÉ de la rue DEUXIEME.
Grand Cottage Attrayant, 3209 Rue Saratoga
Magnifique Terrain pour Bâtir sur l'Avenue Washington.
Aussi une Etendue de Terre de Valeur à la Grande Ile, Lne.

M. L. MARGOT et al. versus ANNA MARGOT et al.

No 97,651—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur — Bureau No 311 rue Baronne — (Premier étage) JEUDI le 5 octobre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, en vertu d'un jugement rendu et lu en Cour ouverte le 8 août 1911 et signé en Cour ouverte le 14 août 1911 par l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire de M. L. Margot et al versus Anna Margot et autres, il sera vendu à l'enchère publique, sans limite ou réserve, pour effectuer un partage, à savoir—

1° Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Rampart [autrefois St-Denis], Première et Deuxième, désigné comme lot No 3 sur un devis de Reizenstein, daté du 16 septembre 1868, annexé à un acte de vente pardevant W. J. Castell, ancien notaire, daté du 30 juin 1868, commençant à une distance de 60 pieds de l'encoignure des rues Deuxième et Dryades et mesurant 30 pieds de face à la rue Dryades sur 115 pieds 6 pouces de profondeur, borné sur le côté vers la rue Première par le lot No 4 et sur le côté vers la rue Deuxième par le lot No 2, et sur le fond par le lot No 6, ensemble avec les bâtisses là-dessus comprenant la grande bâtisse double en bois ayant deux étages dans le fond, hangar dans le fond, etc., connue comme le No 2423 rue Dryades; splendide location pour n'importe quel genre de commerce en détail, particulièrement adapté pour un magasin de grains et de fourrage, vis-à-vis du marché de la rue Deuxième.

2° Un lot de terre, situé dans le même district, dans l'ilet No 308, borné par les rues Saratoga, Franklin, Toledano et Harmony, désigné comme lot C, sur un devis de D. E. Sehers, daté du 8 février 1905 et mesurant 30 pieds de face à la rue Saratoga sur 92 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur et commençant à une distance de 60 pieds de l'encoignure des rues Harmony et Saratoga, avec les bâtisses qui s'y trouvent comprenant le joli et grand cottage en bois ayant deux étages ou plus dans le fond portant le No municipal 3209 rue Saratoga, bonne location qui s'améliore.

3° Un lot de terre situé dans le même district, dans l'ilet No 404, borné par l'avenue Washington, les rues Quatrième, Willow et Sud Claiborne, lequel dit lot est la portion de façade du lot No 3 sur un devis de H. C. Brown, voyer, daté du 12 septembre 1893, annexé à un acte de J. J. Ward, notaire, daté du 3 octobre 1893 et commençant à une distance de 60 pieds de l'encoignure de la rue Willow, et mesurant 29 pieds, 2 pouces et 2 lignes de face à l'avenue Washington sur 100 pieds de profondeur.

4° Une étendue de terre située sur la Grand Isle, paroisse de Jefferson, Lne, désignée par les Nos 1 à 86 inclusivement, bornée par le Chemin Public, l'avenue Live Oak, les rues Preston et Egana, d'après le plan déposé dans le bureau de l'Enregistreur de la paroisse de Jefferson, paraphé 13 mai 1868, à l'exception des lots Nos 59, 51, 60, 61, 72, 79, 80, 81, 82 et 83 desdits 86 lots qui étaient précédemment aliénés. Le projet d'extension et d'améliorations du New Orleans Southern and Grand Isle Railroad, avec communication directe par vapeur à l'Ile, réduisant ainsi le passage de quelques heures, donnera à cette propriété, dans un avenir prochain, une grande valeur et l'acquéreur sage ne devrait pas perdre cette splendide occasion.

Conditions—Comptant. Toutes les taxes dues ensemble avec celles de 1911 devront être payées par les vendeurs. Les acquéreurs devront déposer avec l'encanteur 10 0|0 du montant de l'adjudication en partie de paiement du prix de la vente; et l'acquéreur devant recevoir les loyers que de et après que les actes de vente soient passés.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Charles T. Soniat, notaire.
Charles F. Claiborne, avocat.
27 août—27—sept 3 10 17 24—oct 1 5

## Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

## COTTAGE DOUBLE,

## 2266-2268 ST-CLAUDE,

Entre les Rues Marigny et Mandeville,

## Mardi, 24 Octobre 1911, à Midi,

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne

Succession de Hunnewill H. Hammond et Mary Jameson, Sa Veuve.

No 97,646—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido—MARDI, le 24 octobre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement lu et rendu le douzième jour du mois de septembre et signé le 19ème jour de septembre 1911, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre, à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Claude, Marigny, Mandeville et Rempart, et est composé d'une partie du lot No 1 et du tout du lot No 5, sur un plan de I. Szimanski, voyer, daté du 20 juin 1840 et déposé en l'étude de Charles Boudousquié ancien notaire, et mesurant 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes de face à la rue St Claude sur 127 pieds, 10 pouces et 5 lignes de profondeur. Les améliorations sont connues comme Nos 2266-2268 rue St-Claude, entre les rues Marigny et Mandeville, et comprenant un cottage simple en bois couvert en ardoises, contenant six chambres, gaz et grande cour de chaque côté.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1911, et de payer pour l'acte de vente et devant être passé pardevant Robert Legier, notaire. Dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur, No 806 rue Perdido.
24 sept—24—oct 1 8 15 22 24

VENTES A L'ENCAN

## Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

RESIDENCE EN BRIQUES A DEUX ETAGES AVEC MANSARDE,
Confortable et Bien Bâtie,
CONVENABLEMENT SITUEE,
No 1528 RUE THALIE,
ENTRE
L'Avenue St-Charles et la rue Prytanée.
SUCCESSION DE RICHARD H. BROWNE.
No 97,595—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL.—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 339 rue Carondelet—JEUDI, le 26 octobre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 14 septembre 1911 de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

La résidence en briques à deux étages, confortable et bien bâtie, avec mansarde, No 1528 rue Thalie, contenant vestibule, quatorze chambres, chambre à bain, etc., sur certain lot ou portion de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes, dépendances et avantages qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 191, borné par les rues Thalie, Melpomène et Prytanée et l'avenue St-Charles. Ladite portion de terre est composée du tout des lots originaux 14 et 15 et partie des lots 30 et 31 comme il a été acquis par R. H. Browne, le 19 avril 1872, moins les portions des lots 30 et 31, vendues au Dr J. Barnett le 23 juillet 1907, par acte pardevant F. J. Dreyfous, la portion appartenant au défunt étant le tout des lots originaux 14 et 15, et parties des lots 31 et 32, et mesurant environ cinquante pieds deux pouces deux lignes (50 pds 2 pces 2 li) de face à la rue Thalie sur une profondeur d'environ cent soixante-huit pieds neuf pouces deux lignes (168 pds 9 pces 2 li).

Les terrains sont amples, ayant jardin et cour de côté pavée, à petite distance du commerce et dans un bon voisinage.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur. La portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par billet ou billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant intérêt au taux de sept pour cent [7 0|0] par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, et garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de [non alienando] et toutes les clauses usuelles de sécurité. Cinq pour cent [5 0|0] d'honoraires d'avocat en cas de procès. La dite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur du billet ou billets, et l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus de son enchère toutes les taxes sur ladite propriété dues et exigibles en l'année 1911. Dix pour cent (10 0|0) comptant requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant L. R. Graham, notaire, aux frais de l'acquéreur.

C. C. Friedrichs, avocat.
24 sept—24—oct 1 8 15 22 26

## Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 2646 Avenue Cleveland, près de la rue Broad,
Cottage Simple contenant Cinq Chambres. Bâtisses dans le fond, Chemin pour Voiture, etc.
Succession de Patrick McKernan et épouse.
No 97,692—Cour Civile de District—Division C

PAR RAMSEY & DANZIGER—Cicero A. Ramsey, Encanteur, Bureau No 341 rue Carondelet—JEUDI, le 28 septembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu de et conformément à un ordre rendu le 24 août 1911 par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon E. K. Skinner, juge la Division C, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et à moi adressé, la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gasquet, [maintenant Cleveland], Dorgenois, Palmyre et Broad, lequel dit lot étant à une distance de 192 pieds de la rue Dorgenois et mesurant 32 pieds de face à la rue Gasquet [maintenant Cleveland] sur 139 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles; et désigné par le No 18, d'après un devis enregistré de Wm Thiel, architecte, daté du 4 janvier 1864 en le bureau du shérif, ensemble avec tous les droits, voies et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer et payer les taxes de 1911, et pour l'acte de vente pardevant Joseph Lautenschlaeger, notaire, et un dépôt de 10 0,0 requis au moment de l'adjudication.
27 août—27—sept 3 10 17 24 28

VENTES A L'ENCAN. — VENTES A L'ENCAN — VENTES A L'ENCAN

## National Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District No 97,605 Succession de VEUVE JOHN HENRY BOIMAN.

## PROPRIETES DESIRABLES DU TROISIEME DISTRICT.

**COTTAGE DOUBLE, Nos 2701-2703 RUE ROYALE.**
Encoignure Port
Cinq chambres de chaque coté. Loué $10.00 par coté.
Terrain 31 9 2 x111 6

**COTTAGE DOUBLE, Nos 2705-2707 RUE ROYALE.**
Cinq chambres de chaque coté. Loué $10.00 par cote.
Terrain 31 9 x111 6

**COTTAGE DOUBLE, Nos 717-719 RUE PORT.**
Six chambres de chaque coté. Loué $14.00 par coté.
Terrain 42 10 4 x127 0 2

**COTTAGE DOUBLE, Nos 723-725 RUE PORT.**
Cinq chambres de chaque cote. Loue $11.00 par coté.
Terrain 42 2 4 x127 0 2

**COTTAGE DOUBLE, Nos 727-729 RUE PORT.**
Six Chambres au rez-de-chaussee. Une chambre dans la Mansarde de chaque cote. Un cote louer $14.00 par mois, l'autre à $15.00.
Terrain mesurant 41 11 4 x127 0 2

**COTTAGE DOUBLE, Nos 2806-2808 RUE N. REMPART.**
Six chambres de chaque coté. Loué $12.00 par cote.
Terrain 41 4 4 x106 8 6

PAR CHARLES ROTH, Encanteur—Bureau No 604 Place Commerciale — En vertu d'un ordre rendu par Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E le 21 août 1911, dans la Succession de Veuve John Henry Boiman, No 97 605, je procéderai de vendre à l'encan, JEUDI, le 5 octobre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété ci après décrite, à savoir:

Premier—Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 167, borné par les rues Royale, Port, Dauphine et St Ferdinand, désigné comme lot No 9 sur un plan de C. A. De Armas, voyer, daté du 21 mars 1867, déposé en l'étude de A. Ducatel ancien notaire comme plan No 123 de son livre de plans No 7 et mesurant trente et un pieds neuf pouces et deux lignes de face à la rue Royale sur cent onze pieds six pouces de profondeur et face à la rue Port, et lequel formant l'encoignure, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, portant les Nos municipaux 2701-2703 rue Royale.

Deuxième—Un certain lot de terre, situé dans le même ilet que la propriété ci-dessus décrite, et contigu à la même, désigné par le numéro huit sur le même plan ci-dessus mentionné, commençant à une distance de trente et un pieds neuf pouces et deux lignes de l'encoignure de la rue Port et mesurant trente et un pieds neuf pouces de face à la rue Royale sur cent onze pieds six pouces de profondeur, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, portant les numéros municipaux 2705-2707 rue Royale.

Troisième—Un certain lot de terre situé dans le même ilet que la propriété ci-dessus décrite désigné comme lot A sur un devis de George De Armas, voyer, daté du 24 juillet 1911 commençant à une distance de cent onze pieds six pouces de l'encoignure de la rue Royale et mesurant quarante-deux pieds dix pouces et quatre lignes de face à la rue du Port sur cent vingt sept pieds et deux lignes de profondeur ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent portant les numéros municipaux 717-719 rue du Port.

Quatrième—Un certain lot de terre, situé dans le même ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné comme le lot B, sur le devis ci-mentionné par George De Armas, commençant à une distance de cent cinquante-quatre pieds, quatre pouces et quatre lignes de l'encoignure de la rue Royale, et mesurant quarante-deux pieds, deux pouces et quatre lignes de face à la rue Port sur cent vingt-sept pieds et deux lignes de profondeur, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, portant les numéros municipaux 723-725 rue Port.

Cinquième—Un certain lot de terre, situé dans le même ilet que la propriété ci-dessus décrite désigné comme le lot C sur le devis ci-dessus mentionné de George de Armas, commençant à une distance de cent quatre vingt seize pieds, sept pouces de l'encoignure de la rue Royale et mesurant quarante et un pieds onze pouces et quatre lignes de face à la rue Port, sur cent vingt sept pieds et deux lignes de profondeur, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent portant les numéros municipaux 727-729 rue Port.

Sixième—Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 280, borné par les rues Rempart, Bourgogne, St Ferdinand et Press, lequel lot est contigu au lot de l'encoignure et est désigné par la lettre B sur un devis de A. De Armas, voyer, daté du 17 avril 1850 et déposé en l'étude de Charles T. Soniat, notaire, et mesurant quarante et un pieds quatre pouces et quatre lignes de face à la rue Rempart sur cent six pieds huit pouces et six lignes de profondeur; ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent portant les numéros municipaux 2806-2808 rue Nord Rempart.

Lesdites propriétés sont plus complètement décrites et les titres de dérivation sont donnés dans l'inventaire en ceci pris par Charles T. Soniat, notaire, le 24 juillet 1911.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance, en un ou un et deux ans de crédit à l'option de l'acquéreur, divisé en billets portant sept pour cent d'intérêt par an de la date de l'acte de vente jusqu'au paiement. L'intérêt payable annuellement, garantis par hypothèque et privilège de vendeur. L'acquéreur devant assurer les améliorations pour le montant de la portion de crédit et devant transférer les polices au porteur des billets. Les actes de vente devant contenir les clauses de non aliénation et de la vente sans estimation et 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas que les billets soient placés entre les mains d'un avocat pour collection et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant payer 10 pour cent sur à compte du prix d'achat au moment de l'adjudication et ne devant recevoir les loyers qu'à partir de la date de l'acte de vente. La succession devant payer toutes les taxes, incluant celles de 1911; les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Charles T. Soniat, notaire.

CHARLES ROTH, Encanteur.
National Realty Company.
Chas F. Claiborne, avocat
27 août—27—sept 3 10 17 24—oct 1 5


# The 'Allenburys' Foods

MOTHER AND CHILD Baby 8½ months of age Fed from birth on the 'Allenburys' Foods

## Une Bonne Partance dans la Vie.

Les mères doivent savoir comme une bonne santé est essentielle à leur enfant pour l'avenir. Un enfant mal nourri s'en ressent plus tard; il n'arrive pas au plein développement de sa taille et manque de vigueur. Si vous ne pouvez pas nourrir votre enfant, donnez-lui une nourriture qui remplace le mieux le lait humain. Aucun farineux, aliment renfermant de l'amidon ou lait de vache non coupé n'est donné à un enfant au-dessous de 6 ou 7 mois.

Les "Allenburys" Foods sont préparés de façon à rendre le lait de vache semblable au lait humain, et sont digérés facilement.

## Les 'Allenburys' Foods

NOURRITURE No 1. *De la naissance à 3 mois*
NOURRITURE No 2. *De 3 à 6 mois*
NOURRITURE No 3. *De 6 mois à plus.*

Pamphlet traitant de la Nourriture des Enfants, donné gratuitement

ALLEN & HANBURYS Ltd., 37, Lombard Street, LONDON.

## SI VOUS ALLEZ A CHICAGO

DESCENDEZ AU

# HYDE PARK HOTEL

## A l'abri de l'incendie et dominant le lac Michigan dont il n'est distant que de 300 pieds.

PRIX MODÉRÉS.